

Montréal, le 22 janvier 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les intervenants

**Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et
conditions des services de transport pour l'année 2019
Dossier de la Régie : R-4058-2018**

Veillez prendre note que le Transporteur a indiqué, à la fin de l'audience de ce jour dans le dossier mentionné en objet, qu'il présentera une contre preuve.

L'audience de cette contre preuve aura donc lieu dans la Salle Krieghoff le **23 janvier 2019, à compter de 9h.**

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml